

Séance du 13 mars 2018

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Compte financier de l'exercice 2017

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle 419 – 4^{ème} étage sur le site universitaire « La Forêt » de CAMBRAI, le mardi 13 mars 2018 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président laisse la parole à Mme Evelyne BOURGERY, Agent Comptable, qui présente aux membres les éléments d'exécution budgétaire suivants :

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1062 ETPT sous plafond et 110 ETPT hors plafond ;
- 126 811 040,39 € d'autorisations d'engagement ;
- 104 518 366,85 € de crédits de paiement ;
- 102 461 329,73€ de recettes ;
- -2 057 037,12 € de solde budgétaire ;

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- -1 793 842,72 € de variation de trésorerie ;
- 359 410,97 € de résultat patrimonial ;
- 2 785 513,86 € de capacité d'autofinancement ;
- -1 894 233,46 € de variation de fonds de roulement.

Article 3 :

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 359 410,97 € en report à nouveau puis en réserves.

Le tableau des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont annexés à la présente délibération.

Fait à Valenciennes, le 15 mars 2018
Le Président du Conseil d'Administration


Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 29 03 2018